**Université de Msila**

**Faculté des lettres et des langues**

**Département de lettres et langue française**

**Cours de grammaire 2ème année LMD**

**Enseignante: Mme. Boudjellal**

**Introduction:**

De nombreux linguistes ont reproché l'emplacement de leur discipline dans les contours de la phrase. M.M. Bakhtine dénonce cette démarcation inappropriée en disant: "La linguistique[...]n'a absolument pas défriché la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux: longs énoncés de la vie courante, dialogues, discours, traités, etc, car ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, eux aussi, de façon purement linguistique, comme des phénomènes du langage[...]La syntaxe des grandes masses verbales[...]attend encore d'être fondée; jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe: c'est le phénomène linguistique le plus long qui ait été scientifiquement exploré."[[1]](#footnote-2) Donc, l'analyse des faits de la langue a été introduite dans le courant du XXème siècle par M. Bakhtine, E. Benveniste, et Jakobson. Dans notre cours on essayera d'introduire les étudiants au sphère de l'énonciation. Les phénomènes qui entrent dans le cadre des recherches à nos jours l'exigent et la réclament. la grammaire de l'énonciation permet d'analyser un grand nombre de phénomènes. On retiendra ici trois grandes applications :

* Du point de vue purement grammatical, la grammaire de l'énonciation permet d'analyser des formes spécifiques, certains pronoms ou certains adverbes par exemple, et d'approfondir leurs propriétés. Notamment, l'opposition ancré/coupé de la situation d'énonciation, dans le cadre des pronoms, explique ce pourquoi il est perçu comme "impoli" de s'adresser à une personne présente en face de nous au moyen des pronoms il ou elle : on l'exclut ce faisant de la situation d'énonciation.
* Du point de vue sémantique et pragmatique, la grammaire de l'énonciation permet de mieux saisir les implications de certains énoncés, et de comprendre comment fonctionnent des formes atypiques ou elliptiques et qui sont, pourtant, parfaitement compréhensibles par les locuteurs.
* Enfin, elle a des implications directes dans la façon dont nous recevons et percevons les discours, et l'influence que ceux-ci peuvent avoir sur nos représentations.

**La phrase**

**Eléments de définition**: La phrase est un assemblage de mots logiquement et grammaticalement organisé. Selon Pierre Le Goffic: " la phrase est une séquence autonome dans laquelle un énonciateur(locuteur) met en relation deux termes, un sujet et un **prédicat**.[[2]](#footnote-3)"[[3]](#footnote-4) La phrase est l'unité de description grammaticale, elle comporte des éléments constituants: "La plus grande unité, celle qui inclut les autres, sans être elle même incluse dans une unité supérieure."[[4]](#footnote-5)Les phrase s'enchainent pour bâtir un discours, leurs relations sont logico-sémantiques, relations de succession, de causalité, d'implication.

Exemple:

* Le petit garçon pleure.
* La pluie tombe.
* Le petit garçon qui pleure est mouillé parce que la pluie tombait.

 **La phrase simple**:

La phrase simple se constitue d'un seul prédicat, elle compte une seule proposition. La phrase simple se dit d'un être ou d'un objet, ce qu'il fait ou subit, ce qu'il est, dans quel état il est.

Exemple:

* Mon oncle est pale.
* La ciel est dégagé.
* Le verbe est l'élément fondamental auquel se rattachent directement les différents mots qui constituent l'ensemble.
* Le sujet est l'élément qui désigne l'être ou l'objet dont on rapporte ce qu'il fait ou subit, ce qu'il est..etc
* L'attribut est l'élément, exprimant la qualité, la nature, ou l'état qu'on rattache, qu'on "attribue" au sujet par l'intermédiaire d'un verbe.

La phrase simple comprend un seul verbe:" elle forme dans le langage l'assemblage le plus simple exprimant un sens complet: cet assemblage est appelé proposition."[[5]](#footnote-6) . Les deux termes de la phrase se définissent mutuellement et d'une façon circulaire: le sujet est ce dont on prédique, le prédicat est qu'on prédique.

**La phrase composée**

La phrase composée est constituée de deux propositions indépendantes, **coordonnées ou juxtaposées**, et contient donc deux verbes conjugués. Quand la phrase est composée de deux propositions coordonnées, on utilise une [conjonction de coordination](https://la-conjugaison.nouvelobs.com/regles/grammaire/les-conjonctions-de-coordination-90.php) pour relier deux mots ou groupes de mots de même nature et de même fonction . Et quand elle est composée de deux propositions juxtaposées, deux termes de même nature qui sont placés l'un à côté de l'autre, sans mot de liaison, on utilise un signe de ponctuation entre eux.

Exemple:

* Ce plat est délicieux **mais** je n'ai pas faim.
* Il fait beau, je vais en picrique.
* Rafik, Ahmed, Mohamed sont arrivés.

Pour plus de précision et de rigueur, Christian Baylon et Paul Fabre font appel à la théorie de l'expansion selon André Martinet." la phrase peut comprendre un énoncé minimum ou noyau ( sujet + prédicat) et une expansion ( terme ou termes, groupe de termes ou groupes de termes que l'on peut supprimer de la phrase sans que celle-ci cesse d'être une phrase et sans que les rapports grammaticaux entre les termes soient modifiés)."[[6]](#footnote-7)

**La phrase complexe**

La phrase complexe contient plusieurs verbes conjugués. Elle est constituée d'une **proposition principale** et d'une ou plusieurs autres **propositions subordonnées**. Les éléments subordonnés ne peuvent pas jouer le même rôle que celui des éléments auxquels ils se rattachent: "On distingue une proposition principale et des propositions subordonnées reconnaissables au fait qu'elles sont introduites par des mots au rôle particulier, les mots subordonnants; la proposition principale est ce qui reste de la phrase lorsqu'on a écarté les propositions subordonnées."[[7]](#footnote-8)

Exemple:

* Le directeur a félicité l'étudiant qui a gagné le prix.
* Il est possible que le directeur arrive en retard.

On distingue trois types de subordonnées:

* Des propositions subordonnées relatives, introduites par un pronom relatif.
* Des propositions subordonnées interrogatives indirectes, introduites par un pronom, un adjectif ou un adverbe interrogatif
* les propositions subordonnées conjonctives, introduites par une conjonction ou une locution conjonctive de subordination.

**L'énonciation et l'énoncé**

**Énonciation/ Énoncé: Éléments de définition**

- Emile Benveniste cite trois aspects principaux participant au processus de la production énonciative : la réalisation vocale, la conversion individuelle de la langue en discours, la sémantisation de la langue. Il définit l'énonciation ainsi: "L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation"[[8]](#footnote-9). Il ajoute: "Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas simplement la « parole »(... ) C'est l'acte même de produire, un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte".

- Dominique Maingueneau définit l'énonciation " comme l'acte individuel d'utilisation de la langue pour l'opposer à l'énoncé, objet linguistique résultant de cet utilisation"[[9]](#footnote-10)

- Michèle Perret définit ce paire comme suit: " On appelle énonciation l'acte de parler, dans chacune de ses réalisations particulières. C'est à dire qu'est acte d'énonciation, chaque acte de production d'un énoncé."[[10]](#footnote-11)De ce qui a été avancé, on dit que l'acte de communiquer par la parole avec une personne ( ou un groupe de personne) dans un contexte définit ( situation particulière), un endroit précis et un moment précis s'appelle l'énonciation. L'énoncé désigne alors la suite de mots émises par celui qui parle dans ce même endroit et à ce moment précis. Donc, La grammaire de l'énonciation propose de s'intéresser en particulier aux conditions de réalisation de cet échange, non seulement du point de vue pragmatique, mais également selon la relation unissant les locuteurs au cours de celui-ci.

**Enoncé et phrase**

L'énoncé se distingue de la phrase, " L'énoncé est différent de la phrase en ce sens qu'un énoncé doit avoir été dit ou écrit pour communiquer, alors qu'une phrase peut n'être qu'un exemple de grammaire, parfaitement abstrait et hors situation. De plus une phrase doit être bien formée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal, alors qu'un énoncé peut être une phrase incomplète."[[11]](#footnote-12)

A partir de ce qui a été avancé, l'énoncé est concret, il a été réellement produit, dit ou écrit par quelqu'un dans une situation particulière, il est donc unique. Ainsi, si je rencontre un ami, que je n'ai pas vu depuis un bon moment, le matin, je peut lui dire: " tu m'a manqué." et si je rencontre un autre ami, plus tard dans la journée je lui dirai: " tu m'a manqué." La phrase est la même mais l'énoncé est différent, car le contexte a changé.

**La situation d'énonciation**

Elle définit la situation réelle dans laquelle l'énoncé est produit, cette situation d'énonciation comprend:

- Les acteurs de l'énonciation que nous appellerons les actants, celui qui parle

( l'émetteur) et celui qui l'écoute ( le récepteur).

- Le temps ( le moment de l'énonciation).

- Le lieu ( l'endroit dans lequel l'énonciation a été produite).

Les éléments sont évidents pour les actants de l'énonciation et pour ceux qui assistent à l'acte d'énonciation sans être concerné directement. Il existe d'autres éléments qui peuvent intervenir dans une situation d'énonciation:

- Ce qui a été dit antérieurement par les actants.

- Leurs relations.

-Leur humeur.

-Les circonstances générales , politiques ou atmosphériques.

**Exemple**: « Un mardi, à onze heures, j'allais attendre le philosophe à la sortie du jardin[...]« Roseau pensant, me dit-il, je suis heureux de te voir, car j'ai quelque chose à te montrer.» ( Marcel Pagnol, La petite Fille aux yeux sombres)[[12]](#footnote-13)

- Les actants sont le philosophe et le narrateur.

- Le temps: mardi, à onze heures

- Le lieu: A la sortie du jardin.

**Les indices d'énonciation , les embrayeurs**

Tous les mots qui n'ont de sens que par rapport à l'énonciateur, au destinataire, au lieu, au temps sont des embrayeurs. Il s'agit des mots qui appartiennent au discours, ceux dont le repère se situe au moment de l'énonciation.

1- Les pronoms personnels, les pronoms et les adjectifs possessifs des 1re et 2epersonne.

* je - tu - vous - nous - on.
* mon - nos - le notre - votre ....

2- Les pronoms et les adjectifs démonstratifs.

* ce - cette - ces ....

3-Les adverbes temporels qui renvoient au moment de l'énonciation.

* hier - demain - maintenant...

4- Les adverbes de lieu, compréhensible par rapport à l'endroit où se trouve le locuteur.

* ici - là - là--bas - dans cette pièce - en haut - à droite....

5- Les temps verbaux, comme le présent, le futur simple, l'imparfait, le passé composé, ils jouent aussi le rôle d'embrayeurs car ils indiquent l'antériorité ou la postériorité d'un évènement par rapport au temps de l'énonciation.

6- Le mode impératif.

**Énoncé ancré dans la situation d'énonciation et énoncé coupé de la situation d'énonciation**

On dit qu'un énoncé est ancré dans la situation d'énonciation lorsqu'on connait la situation dans laquelle il a été produit. On est en mesure de déterminer l'énonciateur, le récepteur, le moment et le lieu grâce à la présence d'indices.

On trouve les indices concernant la personne qui émet et reçoit l'énoncé. Les pronoms utilisés( je, tu, nous, vous,...) permettant de repérer. On trouve également des indices de lieu et de temps qui permettront d'ancrer l'énoncé dans une situation particulière ( ici, maintenant, aujourd'hui,.....) Les temps verbaux ( présent, futur, passé composé)

Exemple: Demain, nous travaillerons ici, et nous réussirons.

Les énoncés qui ne sont pas ancrés dans la situation d'énonciation sont coupés de la situation d'énonciation. Cela signifie qu'ils ne dépendent pas d'une situation d'énonciation particulière. Là, il y a absence d'énonciateur, ce genre d'énoncé se présente généralement sous forme de récit à la 3e personne.

Exemple: « Dans la nuit du 5 au 6 juin, 1944, les alliés ont débarqué en Normandie.»

Il y a absence d'émetteur, les indices de temps n'ancrent pas l'énoncé dans un moment particulier. Ils situent le moment dans l'histoire, d'une façon générale.

Le tableau suivant[[13]](#footnote-14) résume ce qui a été dit:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Énoncé ancré**dans la situation d'énonciation | **Énoncé coupé**de la situation d'énonciation |
|  | Ce qu'exprime le locuteur ne peut être compris que si l'on est au courant de la situation d'énonciation. | Ce qu'exprime le locuteur peut être compris indépendamment de la situation d'énonciation. |
| Pronoms personnels | Je, nous (les émetteurs) ; Tu, vous (les récepteurs) ;+ Il(s), elle(s), lui, leur... : ceux dont on parle. | Il(s), elle(s), lui, leur... : les personnages de l'histoire. |
| Temps verbaux | Présent, passé composé, futurimparfait | passé simple, imparfaitplus-que-parfait, conditionnel |
| Repères de temps et de lieu | Définis par rapport à celui qui parle : aujourd'hui, hier, demain...Ici, là, chez toi... | Internes à l'histoire :Le 14 juillet 1789, la veille, le lendemain...à Alger, dans la salle 109... |
| Quels textes? | un dialogueune lettre…Les genres littéraires où domine cette forme de discours sont ceux dans lesquels l'auteur s'exprime directement : l'autobiographie, la poésie lyrique, l'essai et la correspondance. | un récit…Les genres littéraires où domine cette forme de discours sont le roman, la nouvelle, le conte, lafable, etc. |

NB: -Dans un journal, un dialogue, une lettre, il est toujours possible de parler de quelqu'un d'autre que de soi ou de son interlocuteur dans ce cas, on utilise la troisième personne.

- On peut trouver une transition, un récit qui précède le dialogue ou l'inverse.

- Quelques repères spatiaux temporels renvoient à un endroit ou à une date précise : A Alger, le 11 Décembre....etc

**Les Pronoms personnels**

La réflexion actuelle sur les pronoms personnels se fonde sur l'observation d'Emile Benveniste faites les langues non indo-européenne. Il explique que la flexion verbale française à trois personnes: « seuls« je» et «tu »sont des personnes, tandis que «il» est la non personne»[[14]](#footnote-15)

Il énumère leurs caractéristiques en disant:[[15]](#footnote-16)

- Le « je» qui énonce, le «tu » auquel « je» s'adresse sont chaque fois unique.

-Celui que «je» définit par «tu» se pense et peut s'inverser en «je» (moi) devient un «tu», il sont inversibles.

-Aucune relation partielle n'est possible entre ces deux personnes et «il», puisque «il» en se désigne spécifiquement rien ni personne.

**Les déterminants**

Le choix du déterminants précise le type de référence que l'on entend donner au nom énoncé. Les déterminants peuvent être classés en:

1- Déterminants référents ou désignateurs comme : Le, la, les, mon, ma, mes, ce(t), cette(s), ces.

C'est à dire, ceux qu'on appelle dans la grammaire générale respectivement, articles définis, adjectifs possessifs et adjectifs démonstratifs.

Selon M. Perret: « L'emploi de ce type de déterminants présente le nom comme ayant un référent identifié par le locuteur et l'allocutaire. La présence d'un déterminant désignateur invite l'allocutaire à se demander pourquoi le référent du nom est connu de lui et il doit donc se poser la question de la référence ( situation)[[16]](#footnote-17)

2- Déterminants quantifiants comme : aucun... un, deux, trois,....chaque, n'importe lequel,...des, certains,...quelques, plusieurs, beaucoup de, peu de...etc

C'est à dire, les articles indéfinis, les adjectifs numéraux, les adjectifs indéfinis de la grammaire générale. Les déterminants font donc partie des indices permettant de dire si l'énoncé est ancré dans la situation d'énonciation.

3- Cas particulier, l'absence de déterminants: Dans certains cas, le nom peut se présenter sans déterminant, l'exemple des noms propres et des noms communs.

Exemple: - Ahmed va à l'école. / - une bague en or.

**Les déictiques**

Le rôle des déictique est de situer l'énoncé dans l'espace et le temps en relation avec le repère établi par le locuteur. D. Maingueneau affirme qu'on ne peut pas séparer le temps et l'espace des personnes: « Il ne faut dissocier personnes et déictiques. Même si la personne y joue un rôle dominant, la triade...(je+tu)→ ici→ Maintenant est indissociable.»[[17]](#footnote-18)Dans notre exposé, nous distinguerons entre: Déictiques spatiaux et temporels.

**1- Les déictiques spatiaux**

Le point de repère des déictiques spatiaux est la position qu'occupe l'énonciateur au moment de l'énonciation. On distingue plusieurs types:

a- Les démonstratifs:

l'ensemble des démonstratifs comporte les déterminants ( ce...ci, la) et les pronoms ( ça, ceci, cela, celui-ci/là), quand leur fonction est situationnelle.

Exemple: je veux ce livre.

b- Les présentatifs:

Voici et voilà servent souvent à annoncer, à présenter à l'allocutaire de nouveaux référents

Exemple: Voici les enfants qui retournent de l'école.

c- Les éléments adverbiaux:

tels que " ici/là, là-bas, près/loin, en haut/ en bas, à gauche/ à droite. Ces termes changent d'interprétation suivant la localisation du locuteur.

d- Proximité et éloignement:

Il est important de localiser l'énonciateur, sa proximité et son éloignement du lieu de l'énonciation, ainsi on a: Ce...ci, ceci, voici, ici, celui ci Versus ce..là, cela, voilà, là, celui là, et même pour les objets, leur degré de proximité et pris en compte: cet objet- là...

**2- Les déictiques temporels**

Le point de repère des indications temporels, c'est le moment où l'énonciateur parle, il ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire. Les déictiques temporels relèvent de la temporalité spécifique de la langue. Ils se présentent sous deux formes: Des éléments adverbiaux ou des syntagmes prépositionnels( demain, dans dix mois, ...).

On peut répartir ces déictiques selon qu'ils coïncident de façon plus au moins stricte avec le moment de l'énonciation ( présent), postérieurs ( futur), ou antérieurs( passé).[[18]](#footnote-19)

* Présent: a- Éléments adverbiaux: actuellement, maintenant...

 b- Prép+Det+N: en ce moment, à cet heure...

* Passé: a- Éléments adverbiaux: hier, avant hier, hier matin, soir, autrefois, jadis, naguère......

 b- Le+ N+dernier/passé, où N= mois, jour,...

 c- N+ dernier, où N= Lundi, Mardi.....

* Futur: a- Éléments adverbiaux: demain, après demain ( midi, soir), immédiatement, bientôt...

 b- Le +N+ prochain/ qui vient, où le N= mois, année....

 c- N+prochain où N= Lundi, Mardi....

Quand le temps est considéré comme s'écoulant depuis une origine jusqu'à un repère, ou à partir d'un repère jusqu'à une limite postérieure, on parle d'une visée durative.

Deux possibilités s'offrent: durée ouverte ( ça fait deux jours qu'il souffre de la fièvre) ou durée fermée ( Il a souffert de la fièvre il ya deux jours)

En effet, certains éléments temporels sont compatibles avec les deux types alors que d'autres n'en tolèrent qu'un seul.

* Avec les deux durées: ça fait....que, il y a....que, voilà....que.
* Avec la durée fermée: il y a..., ça fait..., voilà...qui se combinent avec un fait localisé dans le passé, daté: il a été élu voilà trois jours.
* Avec la durée ouverte: depuis est compatible avec le passé composé quand il s'agit d'états et non de faits datés: Il a appris à nager depuis neuf mois.

**Les actes de paroles**

La théorie des actes a été établie par John Austin dans son livre " How to do things with words" traduit en " Quand dire c'est faire", "il s'agit pour lui de s'élever contre le privilège généralement accordé par les philosophes du langage aux énoncé se type " statement" et corrélativement à la question du vrai et du faux."[[19]](#footnote-20)Austin affirme que beaucoup d'énoncés dans la langue n'obéissent pas cette règle comme: Les questions, les ordres, et certains énoncés qui ressemblent aux constatifs mais qui sont en vérité des performatifs.

**La notion de performatif**

En comparant les deux énoncés :

* Je ferme la porte. .......(1)
* Je déclare les jeux olympiques ouverts. .....(2)

L'énoncé (1) décrit une action mais l'accomplissement de cette action est totalement indépendant de l'énonciation, l'énoncé est constatif. Tandis que l'énoncé (2) ne décrit rien, il est ni vrai ni faut, il exécute une action( ouvrir), l'énoncé est performatif.

L'énoncé performatif, dire, c'est faire ne devient performatif qu'à la condition de réussite en anglais " felicity". John Searle, l'amis et le collègue d'Austin, dit: "*Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme: poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite(...), deuxièmement, ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent"[[20]](#footnote-21)*

**Actes de langage et valeurs illocutoires**

Comme Austin, Searl considère que tout énoncé est un acte particulier, il appelle illocutionary force ( force illocutoire) la composante de l'énoncé qui le caractérise par sa valeur d'acte.

Austin distingue trois sortes d'actes:

-L'acte locutoire, acte de dire quelque chose.

-L'acte illocutoire, acte effectué en disant quelque chose .

-L'acte perlocutoire, acte effectué par le fait de dire quelque chose.

Exemple: Qu'est-ce que tu fais?

Par cette question, j'effectue un acte locutoire( prononcer des mots), acte illocutoire dans la mesure où cette question est une demande d'obtention d'information, acte perlocutoire par le fait d'agir sur le destinataire comme: ridiculiser, intimider, manifester un intérêt...etc

Searl compte cinq catégories d'actes illocutoires: "*Nous disons à autrui comment sont les choses(assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui( directifs), nous nous engageons à faire des choses ( promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes( expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations ( déclarations).[[21]](#footnote-22)*

**Les performatifs explicites(directs)**

Ils se présentent comme des énoncés centrés autour d'un verbe à la première personne du présent de l'indicatif:

- Je parie....(jeu)

- Je parie qu'il ne viendra pas.

- Je vous remercie.

Ce performatif cesse de l'être à autre temps et avec une autre personne ( j'ai parié, il remercie) ne sont pas des performatifs.

**Les performatifs implicites ( indirects)**

A côté des performatifs directs, il existe des performatifs indirects, se sont des énoncés qui se trouvent dotés d'une force illocutoire.

Exemple: 1- tu peux fermer la porte.

 2- je voudrais que tu ferme la porte,

 3- la porte est ouverte.

 4- Il fait froid dans cette chambre.

Allant de la question, à l'assertion, au constat, ces différentes tournures forment des actes indirectes. Le locuteur formule une requête d'une façon indirecte pour agir sur son interlocuteur.

**Les indices de la subjectivité**

 (le vocabulaire affectif et évaluatif, les modalisateurs)

La subjectivité du locuteur se manifeste dans son discours à travers:

- Le vocabulaire affectif et évaluatif.

- Les modalisateurs.

**1- Le vocabulaire affectif et évaluatif**

Tous les mots qui expriment une réaction, une émotion, ou un sentiment par lesquelles le locuteur cherche à susciter les mêmes sentiments chez son interlocuteur. Ainsi que tous les mots qui expriment un jugement de valeur. Ces mots sont mélioratifs ou péjoratifs, ils révèlent ce que le locuteurs trouve bon, beau, bien ou l'inverse. Le locuteur cherche à faire partager ses valeurs avec son interlocuteur, à lui faire admettre son point de vue.

**2- Les modalisateurs**

Les modalisateurs sont **les mots ou les expressions** qui permettent à l’énonciateur de prendre position par rapport à ce qu’il dit. Le modalisateur permet ainsi de marquer le jugement, le doute, l’admiration ou la révolte, etc. En effet, dans un discours dont le but est de persuader, l’énonciateur peut **s’engager** de façon très personnelle pour influencer le destinataire. on distingue:

- Des adverbes: certainement, absolument, sans doute...etc

- Des verbes: être sur, admettre, prétendre, s'imaginer, ignorer, paraitre, douter...etc

- Des expressions: sans aucun doute, on ne peut nier, selon certains, de toute évidence...etc

- L'emploi du conditionnel: il indique que celui qui s'exprime émet des réserves, des doutes sur la vérasité des propos qu'il rapporte: La star **aurait cédé** une somme importante à une association caritative.

**Lectures supplémentaires**

**Kerbrat-Orechioni.C, L'énonciation, Armand Colin, Paris, p 32**

|  |
| --- |
| **2-L'ÉNONCIATION**Il est temps maintenant de définir plus précisément le champ de notre étude, c’est-à-dire de fournir une réponse à la question : qu’est-ce donc que l’énonciation ? Quel doit être, quel peut être l’objet d’une« linguistique de l’énonciation » ? C’est alors qu’apparaissent l’écart qui sépare ce « pouvoir » de ce« devoir » et l’ambiguïté qui s’attache au concept d’énonciation.**2.1 Considérations sémantiques sur le mot « énonciation »****2.1.1 Sens originel**Tous les linguistiques pourtant s’accordent sur le sens « propre » qu’il convient d’attribuer à ce terme : \***Benveniste** (1970, p. 12) : « L’énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d’utilisation. »\***Anscombre et Ducrot** (1976, p. 18) : « L’énonciation sera pour nous l’activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle ».Nous dirons donc que l’énonciation, c’est en principe l’ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle, lors d’un acte communicationnel particulier, l’ensemble des éléments que nous avons précédemment schématisés. Mais Anscombre et Ducrot poursuivent ainsi : « [L’énonciation] est donc par essence historique, événementielle, et, comme telle, ne se reproduit jamais deux fois identique à elle-même. » S’ils s’accordent sur sa « vraie » nature, les linguistes sont également unanimes à reconnaître l’impossibilité de constituer en objet d’étude l’énonciation ainsi conçue : c’est en effet « l’archétype même de l’inconnaissable », car « nous ne connaîtrons jamais que des énonciations énoncées » (Todorov, 1970,p. 3). |

**Ducrot. O, (1984), Le dire et le dit, Minuit, Paris, p 67**

|  |
| --- |
| **Chapitre IV****Structuralisme, Énonciation Et Sémantique** A travers les rectifications, transformations et développements qu'a connu la théorie sémantique présentée dans Dire est ne pas dire1, un thème est resté constant , que je voudrais reformuler ici- avant de le confronter avec certaines observations et réflexions concernant les actes de langage. La description sémantique d'une langue, considérée comme ensemble de phrases ou d'énoncés, non seulement ne peut pas être achevée, mais ne peut même pas être entreprise de façon systématique, si elle ne mentionne pas dés le départ certains aspects de l'activité linguistique accomplie grâce à cette langue.Si on utilise, pour exprimer une telle thèse, la terminologie Saussurienne, traditionnelle, on est amené à poser par exemple, qu'une linguistique de la langue est impossible, si elle n'est pas aussi une linguistique de la parole. On prendra garde cependant de cette formulation \_ commode et apparemment intelligible \_ repose sur un glissement de sens. Car l'opposition langue-parole a, chez Saussure, deux fonctions. L'une, méthodologique, correspond à la distinction classique entre l'objet construit par le chercheur et le donné dont cet objet doit fournir une explication. C'est par référence à ce sens que la « langue» a pu être, dans les lignes qui précèdent, présentée comme un ensemble de phrases ou d'énoncés, car la notion même de phrases ou d'énoncés est une construction( on n'observe pas une phrase, mais seulement une occurrence de phrase) et certains linguistes espèrent pouvoir, à partir d'elle, contribuer à l'explication des faits de langage observés dans la vie quotidienne. Or Saussure emploie le même couple de mots pour une autre distinction, qu'on pourrait appeler matérielle, et qui est, cette fois, intérieure au donné, dont elle oppose deux régions,( Le glissement est apparent lorsque Saussure compare les rapports entre la langue et la parole à ceux qui existent entre une partition et son exécution par un musicien, car la partition est, aussi bien que son exécution, un donné observable.) La langue est alors constituée par certaines relations\_ observables soit par introspection, soit par une sorte d'étude distributionnelle\_ entre les éléments du langage. Quant aux faits de parole, ce sont d'autres données observables, à savoir ces événements historiques que sont les divers actes de communication effectivement accomplis. Or c'est par rapport à cette seconde opposition que nous utilisons, dans notre slogan, le mot «parole». Nous voulons dire que l'objet théorique «langue» ne peut être construit sans qu'on fasse allusion à l'activité de parole, Ainsi donc, pour arriver à nous exprimer en termes Saussuriens, nous devons utiliser à la fois les deux oppositions où apparait le couple langue- parole, de façon à emprunter un terme à la première et l'autre à la seconde. 1 On trouvera un échantillon de ce travail d'autocritique dans un article de 1978, repris ici même au chapitre II. Les insuffisances Théorique de dire et ne pas dire ont été mises en évidence notamment par Ebel-Fiala 1974, et Henry 1977.Le présent chapitre reprend avec quelques modifications de forme un article publié dans *Poétique, 33*, février 1978, p 107-125. Comme dans les chapitre I et III de ce livre, les termes «phrase» et «énoncé» sont ici synonymes, et à peu près équivalents, à ce que j'appelle maintenant «phrase» L'«énoncé» de ma terminologie actuelle ( présente dans le chapitre VIII) correspond à ce qui est nommé ici « occurrence de phrase» et quelquefois « énonciation». On notera de plus que cet article ne distingue pas les notions d' «allocutaire» et de «destinataire», distinction utilisée dans Ducrot et al, 1981, et qui est liée à la théorie de la polyphonie présentée dans cet ouvrage et ici même , chapitre VIII |

**Berrendonner. A, (1981), Éléments de pragmatique linguistique, Minuit, Paris, p77-78.**

|  |
| --- |
| 1- L'ILLOCUTOIRE EN QUESTION1-1. Le titre, quelque peu polémique, de ce chapitre dit assez qu'il s'agit ici de proposer une alternative à la théorie Austinienne des actes de langage. De cette théorie, qui jouit actuellement d'une faveur quasi unanime chez les linguistes, il existe de multiples variantes. Mais toutes ont en commun le concept d'illocutoire, c'est à dire admettent, comme fondements, les propositions suivantes:1. Tout énoncé a pour fonction sémantique de servir à L'accomplissement d'un certain type d'acte, conventionnel, créateur de droits et de devoirs pour les interlocuteurs de son énonciation, est appelé *acte illocutoire*.
2. Cette valeur illocutoire ne saurait être dérivée d'une quelconque « signification» primitive, non illocutoire, «représentationnelle», de l'énoncé; elle doit au contraire être tenue pour partie intégrante de sa signification linguistique la plus primitive.

Ainsi Ducrot 1972:«La transformation juridique qui définit l'acte illocutoire doit être un effet premier, non dérivable, de l'énonciation. Il faut donc que la valeur illocutoire de l'expression ne puisse pas se dériver d'une «signification» de l'énoncé, signification qui pourrait être formulée indépendamment de cette valeur. C'est pourquoi nous avons insisté sur l'idée qu'il n'y a pas un «sens» de l'énoncé interrogatif, impératif, ou promissif qui permettrait d'expliquer que, lorsqu'on emploie, on interroge, on ordonne ou on promet: au contraire, toute description sémantique d'un tel énoncé doit comporter, comme partie intégrante, l'indication de l'acte juridique accompli en l'employant.» (p. 79-80)1.2. Par ses deux propositions fondamentales a) et b), la théorie de l'illocutoire prétend réfuter une autre conception du langage, logiciste, et comme l'appelle F.Récanati(1979), « représentationaliste», qui pose au contraire, à la suite de Frege, Russell et alii, que:aʹ) La fonction s&mantique primitive d'un énoncé est généralement de représenter ( décrire, constater, dénoter, ....) "un état de chose" référentiel: le langage, comme code de signes, n'est donc qu'un tableau de la réalité.bʹ) Lorsque «dire, c'est faire», la valeur d'acte que reçoit l'énoncé est dérivable de sa signification représentationnelle primitive: il s'agit là d'une valeur pragmatico-rhétorique figurée, et non de l'attestation d'une signification linguistique « propre». |

1. Bakhtine. M,(1978), Esthétique et théorie du roman, Paris, [Gallimard](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gallimard), p59. [↑](#footnote-ref-2)
2. **Le prédicat** de la phrase apporte une information sur le sujet. Il est **ce que l'on dit du sujet**. **Le prédicat** est le plus souvent composé d'un verbe et de ses compléments essentiels s'il en a. [↑](#footnote-ref-3)
3. Le Goffic. P, (1993), Grammaire de la phrase Française, Hachette, Paris, p8. [↑](#footnote-ref-4)
4. Gardes-Tamine .J,(2004), La grammaire ( Syntaxe), Armand Colin, Paris, p11. [↑](#footnote-ref-5)
5. Grevisse. M, (2003), Précis de grammaire Française, Du culot, Paris, p35. [↑](#footnote-ref-6)
6. Baylon. C & Fabre .P, (2001), Grammaire systématique de la langue française, Nathan, Paris, p 212. [↑](#footnote-ref-7)
7. Ibid, p235. [↑](#footnote-ref-8)
8. Benveniste.E, (1974)Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard, p 80 [↑](#footnote-ref-9)
9. Maingueneau. D, ( 199), L'énonciation en linguistique française, Hachette, Paris, p9 [↑](#footnote-ref-10)
10. Perret. M, (2005), L'énonciation en grammaire de texte, Armand Colin, Paris, p 9 [↑](#footnote-ref-11)
11. Ibid, p9. [↑](#footnote-ref-12)
12. Stolz. C & Almeida. E,( 1999), Grammaire du collège, Magnard, Paris, p10. [↑](#footnote-ref-13)
13. http://ritene.free.fr/%C3%A9nonc%C3%A9%20ancr%C3%A9%20ou%20coup%C3%A9.pdf. [↑](#footnote-ref-14)
14. Perret. M, (2005), L'énonciation en grammaire de texte, Armand Colin, Paris, p 45. [↑](#footnote-ref-15)
15. Benveniste. E, (1966), Problèmes de linguistique générale, Gallimard, Paris, p 230. [↑](#footnote-ref-16)
16. Opcit, p 32. [↑](#footnote-ref-17)
17. Maingueneau. D, (1999), L'énonciation en linguistique française, Hachette, Paris, p33. [↑](#footnote-ref-18)
18. Ibid. p37. [↑](#footnote-ref-19)
19. Kerbrat-Orecchioni. C,(2008), Les actes de langage dans le discours, Armand Colin, Paris, p 8-9. [↑](#footnote-ref-20)
20. Searl.J.R, (1972), Les actes de langage, Hermann, Paris, p52. [↑](#footnote-ref-21)
21. Ibid. p 32. [↑](#footnote-ref-22)